



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	18ème
Nom de site	12_VAUVENARGUES_75018	Numéro	75118_062_04
Adresse du site	12, rue Vauvenargues	Hauteur	R + 9 (27,40 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/06/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	12/06/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/08/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G)		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de trois antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientée vers les azimuts 90°, 210° et 350°.		
Distance des ouvrants	Entre 3 et 10 m et entre 5 et 10 m	Tilts (degrés)	4° et 6°
Estimation	90° < 3 V/m, 210° < 3 V/m et 350° < 3 V/m Établissements particuliers < 1 V/m à 1,50 m	Vis-à-vis (25m)	R + 7 Az 210°
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Seule la toiture est modifiée, trois antennes seront installées. Les trois antennes seront complètement intégrées dans des fausses cheminées de teinte identique à l'édicule existant afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	29,90 m

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Babilou	23 rue Vauvenargues 75018 PARIS	RDC	Non	15 m	1,2V/m soit 3,3%
Crèche	10 rue de Vauvenargues 75018 PARIS	R+1	Non	49 m	<1V/m soit 1,1%
Ecole Maternelle, Élémentaire, Primaire	2 rue Vauvenargues 75018 PARIS	R+3	Non	65 m	<1V/m soit 0,83%

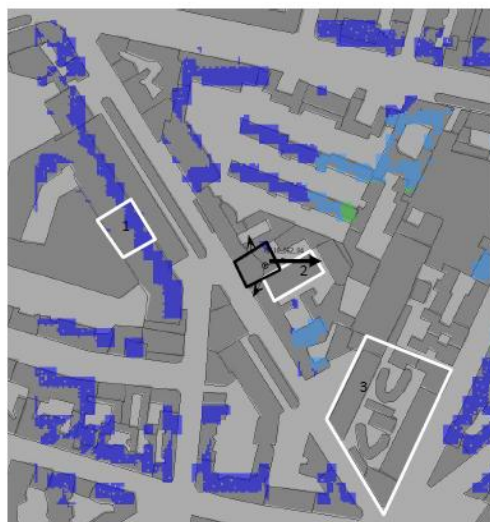
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

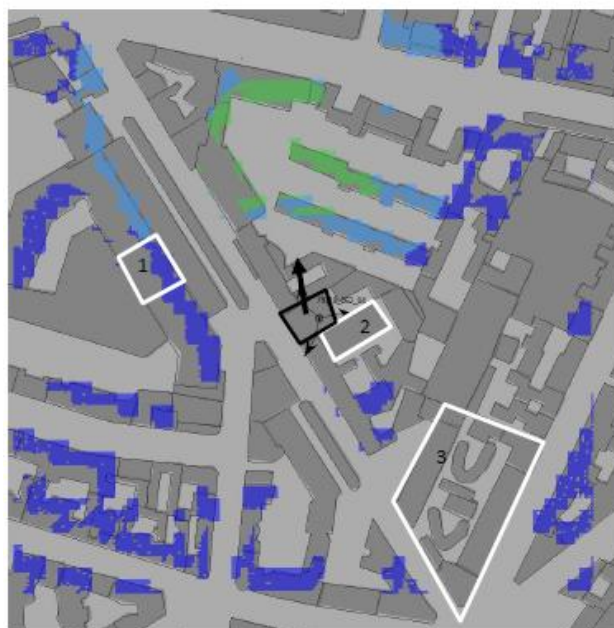


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



	Azimut 90°	Azimut 210°	Azimut 350°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22 m	26 m	22 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat du projet :



Etat du projet :



L'installation n'est pas visible depuis ce point de vue.

L'installation n'est pas visible depuis ce point de vue.

Etat de l'existant :



Etat du projet :





Vue des Azimuts

Azimut 90° :



Azimut 210° :



Azimut 350° :

